

CHARTRE ECO-REONSABLE DU COUREUR CONNECTE

Tous conscients que le déconfinement, depuis le 11 mai 2020, devra se faire dans le respect strict des règles transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, l'objectif de cette « Charte éco-responsable du coureur connecté » est d'encadrer le déroulement du «N7 CHALLENGE®».

Chaque participant au «N7 CHALLENGE® » s'engage à :

- Ⓢ Courir ou pédaler seul ou en respectant impérativement une distance de 10 mètres entre deux personnes et si vous courez en groupe dans la limite de 10 personnes maximum.
- Ⓢ Ne pas courir ou pédaler si vous présentez des symptômes du COVID-19.
- Ⓢ Ne pas courir ou pédaler si vous avez présenté les derniers symptômes du COVID-19 il y a moins de 14 jours (vous devez rester confiné).
- Ⓢ Ne pas réaliser la course sur un tapis ou home trainer (votre montre ne vous fournira pas de données GPS et le fichier GPX nécessaire).
- Ⓢ Courir ou pédaler en extérieur.
- Ⓢ Courir ou pédaler sans bénéficier de vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités en plein air.
- Ⓢ Respecter le code de la route.
- Ⓢ Respecter les règles spécifiques en vigueur sur votre territoire.
- Ⓢ Ne pas cracher.

Avoir un comportement Eco-responsable

- Ne pas jeter mes déchets sur la voie publique.
- Respecter et laisser les lieux publics propres.
- Privilégier une gourde d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille plastique à usage unique.
- Privilégier de courir proche de mon domicile sans utiliser de moyen de transport.
- Préférer la douche au bain, même après l'effort !
- Pensez à la préservation de la nature.